

RACCORDEMENT

Les classes de raccordement s'adressent aux élèves de la voie générale (VG) qui, leur certificat d'études secondaires en poche, veulent atteindre les résultats donnant accès à l'École de culture générale ou à l'École de commerce (raccordement 1) ou obtenir le certificat VP (raccordement 2). Cette passerelle dure un an.

EN DÉTAIL

Les élèves de la voie générale (VG) peuvent, à certaines conditions, entrer dans une classe de raccordement 1 en vue d'obtenir le certificat VG donnant accès à l'École de culture générale et à l'École de commerce ou à la préparation d'une maturité professionnelle en parallèle à un apprentissage CFC.

Les élèves de la voie générale (VG) qui veulent obtenir un certificat de la voie prégymnasiale (VP) peuvent, à certaines conditions, intégrer une classe de raccordement 2.

POURQUOI FAIRE UN « RAC » ?

Les motivations des élèves sont diverses: les uns ont l'objectif d'entrer à l'École de culture générale, à l'École de commerce ou à l'École de maturité, d'autres visent une formation professionnelle avec maturité professionnelle intégrée. Le raccordement est une étape dans un cursus.

CONDITIONS D'ADMISSION

Raccordement 1

Le certificat VG, en additionnant les moyennes annuelles finales du français, des mathématiques et de l'allemand, doit avoir été obtenu avec au moins:

- ✓ soit 12 points et plus avec les trois disciplines en niveau 2
- ✓ soit 13 points et plus avec une discipline en niveau 1 et deux disciplines en niveau 2
- ✓ soit 14 points et plus avec deux disciplines en niveau 1 et une discipline en niveau 2
- ✓ soit 15 points et plus avec les trois disciplines en niveau 1

Raccordement 2

Le certificat VG doit avoir été obtenu en niveau 2 pour les trois disciplines à niveaux. De plus:

- ✓ le total des points pour le groupe I (français, mathématiques, allemand et sciences de la nature) doit être égal ou supérieur à 20 points (24 points si l'élève a suivi une option spécifique en remplacement de deux options de compétences orientées métiers).
- ✓ le total des points pour le groupe II (géographie-citoyenneté, histoire-éthique et cultures religieuses, anglais) doit être égal ou supérieur à 13,5 points

Remarque: pour les élèves issus du Rac 1, les branches concernées sont l'anglais et les sciences humaines et sociales. Le seuil est de 9 points et plus.

ÂGE LIMITE

L'âge maximum des candidats et candidates aux classes de raccordement est en principe de 17 ans au 31 juillet de l'année de l'inscription.

OPTIONS À CHOIX

Le choix des options spécifiques du raccordement 2 est limité aux quatre suivantes :

- Mathématiques et physique
- Economie et droit
- Latin
- Italien

Pour s'inscrire en classe de raccordement 2 avec l'OS de latin, l'élève doit avoir suivi l'OS de latin au degré secondaire.

Pour s'inscrire en classe de raccordement 2 avec l'OS d'italien, l'élève doit avoir suivi avec succès le cours facultatif d'italien proposé en 11^e année, ou justifier de connaissances suffisantes testées avant l'inscription définitive.

LIEUX

Plusieurs classes de raccordement sont ouvertes dans le canton de Vaud. En principe, l'élève est rattaché à l'établissement scolaire le plus proche de son domicile.

SUR INTERNET

www.vd.ch/scolarite
www.vd.ch/orientation

INSCRIPTIONS

Les élèves intéressés peuvent demander un dossier d'inscription à leur maître ou maîtresse de classe ou sur www.vd.ch/scolarite.



Délai d'inscription :
fin janvier



BON A SAVOIR

L'effort à fournir est particulièrement intense : motivation et disponibilité sont les deux conditions nécessaires pour faire face à la masse de travail qu'exige le programme VG ou VP condensé sur une année.